**Fabriquer une Ville Perméable : quelle place des enjeux liés à l’eau dans les projets d’aménagement de l’espace public ?**

**Cossais Nina**

Titre provisoire de la thèse : Comprendre l’organisation des collectivités : une clef pour fabriquer la Ville Perméable

Discipline : Aménagement et Urbanisme

Direction : Denis Martouzet et Anne Rivière-Honegger

Thèse CIFRE avec la Métropole de Lyon

Première inscription : Mars 2015

[nina.cossais@univ-lyon1.fr](mailto:nina.cossais@univ-lyon1.fr)

Université de Tours, CNRS, UMR 7324 CITERES, MSH Villes et Territoires, BP 60449, 37204 TOURS cedex 03

Université de Lyon, CNRS, UMR 5600 EVS - 1C, avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08

Université de Lyon, IUT Lyon 1, département Génie Civil Construction Durable, 84 Bd Niels Bohr, 69622 VILLEURBANNE Cedex

**Format de présentation**

Communication orale (15 minutes)

Poster (format A0)

« Ma thèse en trois images et 180 secondes » (3 minutes)

**Résumé**

Pour limiter l’impact des zones urbaines sur la qualité de l’eau, les urbanistes sont exhortés à concevoir des aménagements favorisant le contrôle à la source des eaux pluviales. Face à la difficile généralisation de ce principe, les spécialistes mettent en cause l’inertie des organisations concernées. En immersion à la Métropole de Lyon, nous avons mené une enquête qualitative, inspirée des approches sociologiques des organisations. Les projets d’aménagement sont analysés à partir de quatre mois d’observation-participante d’une campagne d’entretiens semi-directifs. L’analyse stratégique et systémique des projets met en lumière les facteurs liés au développement du contrôle à la source. Cette communication restitue une partie des résultats de l’analyse stratégique. Il s’agit de situer les enjeux liés à la gestion de l’eau parmi ceux liés à l’aménagement de l’espace public. Si la gestion de l’eau rejoint d’autres politiques publiques, comme l’adaptation au changement climatique et l’amélioration du cadre de vie, elle ne constitue que rarement un déclencheur des projets d’aménagement. Les plus cités sont l’amélioration de l’attractivité et de la sécurité, ainsi que l’adaptation à de nouveaux modes de déplacement.

**Mots-Clés (5 mots-clés, séparés par un point-virgule)**

Collectivités territoriales ; contrôle à la source ; eaux pluviales ; observation participante, urbanisme.